

Les langues régionales de Rhône-Alpes

Dans la région Rhône-Alpes sont parlées deux langues régionales distinctes : le francoprovençal et l'occitan. Mais ces langues présentent des affinités. Avec la langue d'oïl (dont la variété parlée dans l'Île de France a donné le français), ces deux langues constituent l'ensemble que les linguistes appellent le gallo-roman, ce qui signifie que ces langues viennent du latin (il s'agit du latin vulgaire introduit en Gaule par les soldats et les marchands romains), mais qu'elles ont conservé quelques traces de la langue gauloise parlée avant le latin. Comme la variété d'occitan parlée dans la région Rhône-Alpes est très majoritairement le vivaro-alpin et que ce dernier se caractérise par quelques évolutions communes avec le francoprovençal, l'aire occitane de Rhône-Alpes présente des traits qui lui confèrent une certaine originalité à l'intérieur de l'occitan et en font une zone de transition entre le francoprovençal et le provençal.

I. Le francoprovençal

1. Reconnaissance et délimitation du francoprovençal.

La spécificité de la langue francoprovençale n'a été reconnue qu'à la fin du XIX^e siècle. C'est en effet en 1873 que le linguiste italien Graziadio Isaia Ascoli proposa de regrouper les parlers gallo-romans du Centre Est en une famille nouvelle qu'il appela francoprovençal. Jusqu'alors on les rangeait soit dans la langue d'oïl, soit dans l'occitan (qu'à l'époque on appelait provençal). Pour distinguer les parlers francoprovençaux des parlers d'oïl, Ascoli utilisa comme critère principal l'évolution du A tonique libre latin derrière consonne non palatale qui est resté *a* en francoprovençal alors qu'il est devenu *é* en langue d'oïl (AMARE et PRATU ont donné *ama(r)* et *pra(t)* en francoprovençal, mais *aimer* et *pré* en langue d'oïl). Pour distinguer les parlers francoprovençaux de l'occitan, il utilisa l'évolution du A derrière consonne de type palatal qui est devenu *i* ou *é* en francoprovençal, alors qu'il est resté *a* en occitan (si AMARE a donné *ama(r)* en francoprovençal comme en occitan, MANDUCARE a donné *manjier* (-ier a évolué en *i* ou *é* selon les régions) en francoprovençal et *manjar* en occitan).

La distinction entre le francoprovençal et l'occitan continue à s'opérer à partir de la double évolution du A pour les parlers francoprovençaux proposée par Ascoli : c'est d'après ce critère que l'on trace la limite précise entre ces deux familles gallo-romanes depuis Roanne jusqu'à Suse. Par contre la délimitation entre le francoprovençal et la langue d'oïl n'est plus faite à partir du critère de l'évolution du A en *é* proposée par Ascoli. Elle se fait à partir d'une caractéristique plus pertinente (qui a été proposée par le grand linguiste suédois Bengt Hasselrot), à savoir le maintien de voyelles atones finales du latin pour le francoprovençal (ex. *-a* pour le féminin, *-o* pour le masculin, *-an* ou *-on* pour les désinences verbales de la 3^e personne du pluriel). En conservant les voyelles atones finales, le francoprovençal a gardé la mélodie paroxytonique du latin (l'accentuation du mot sur l'avant-dernière syllabe) qui caractérise toutes les autres langues romanes, à l'exception du français. En français, comme dans l'ensemble du domaine d'oïl, la perte de toutes les voyelles atones finales a entraîné l'oxytonisme généralisé (dans tous les mots l'accent porte sur la dernière voyelle prononcée). Ainsi le mot latin ROSA a donné en français *rose* qui ne compte qu'une seule syllabe puisque le *e* final ne se prononce plus. Le même mot se prononce *rosa* ou *rousa* (deux syllabes) en francoprovençal. Les nombreux toponymes rhônalpins en *-az* et en *-oz* sont les témoins de cette caractéristique car, à l'origine, le *z* avait été ajouté pour indiquer que le *a* (voyelle du féminin) ou le *o* (voyelle du masculin) devait être prononcé plus faiblement car il était atone. La carte ci-jointe montre que cette caractéristique est commune à la plus grande partie du domaine francoprovençal, puisque les toponymes en *-az* et *-oz* sont nombreux en Rhône-Alpes mais aussi en Suisse Romande et au Val d'Aoste.

2. Origine du francoprovençal.

L'histoire du francoprovençal est liée à la conquête romaine et à la fondation de Lugdunum (Lyon) en 43 avant J. C.. C'est en effet essentiellement à partir de cette ville, qui devint rapidement la capitale des Gaules, et le long des deux routes qui reliaient Lugdunum à Augusta (Aoste) par le Grand et le Petit Saint-Bernard que s'est faite la latinisation du domaine francoprovençal (la latinisation d'une partie de l'est du domaine s'est faite sans doute à partir de Martigny, suite à l'installation des Romains dans la Vallis Poenina).

La latinisation se fit en deux phases successives. Il y eut d'abord une latinisation avec un latin assez pur, comme dans la Narbonnaise voisine qui remontait jusqu'à Vienne et qui connut une latinisation précoce et rapide. C'est ce qui explique certaines affinités avec l'occitan (par exemple, le francoprovençal *feya/fya* « brebis » et le provençal *feda*

remontent au latin poétique FETA). Il y eut ensuite une latinisation avec un latin tardif et populaire lorsque de Lugdunum fut entreprise la conquête de la Gaule du nord (Gaule chevelue). À partir du III^e siècle, il y eut une orientation de plus en plus forte vers le nord où peu à peu se déplaça le centre de gravité de l'Empire. Il se produisit alors une coupure avec le sud et un ancrage principal dans ce que l'on appelle le gallo-roman du nord. C'est ce qui explique les affinités plus grandes du francoprovençal avec la langue d'oïl qu'avec l'occitan. Comme l'a montré Gaston Tuaille qui a défini le francoprovençal comme du « proto-français resté à l'abri de certaines innovations septentrionales », la naissance de cette langue correspond à la segmentation du gallo-roman du nord consécutive aux invasions germaniques. Dans la Gaule du nord, ces invasions entraînaient un bilinguisme roman (=latin évolué) - germanique qui dura plusieurs siècles. Ce bilinguisme modifia profondément la langue romane qui finit par l'emporter. Il y eut notamment l'affaiblissement en *e* des voyelles atones finales qui remonte au début de l'époque carolingienne et qui annonce la disparition de ces voyelles, ce qui conduira à l'oxytonisme généralisé qui caractérise la langue d'oïl (et le français).

Dans l'aire qui correspond au domaine francoprovençal, l'influence germanique fut moins forte (les Burgondes qui ont occupé cette région ont surtout laissé des traces dans la toponymie). A partir du début de l'époque carolingienne, le roman parlé évolua moins fortement et moins vite qu'au nord. C'est la raison pour laquelle le francoprovençal est aujourd'hui plus proche de la langue mère le latin que le français.

3. Littérature francoprovençale

Bien qu'elle n'ait pas connu le rayonnement de la littérature occitane, la littérature francoprovençale présente un intérêt certain¹, depuis le Moyen Age (avec notamment les méditations personnelles rédigées par Marguerite d'Oingt au XIII^e siècle), et surtout le XVI^e siècle, jusqu'à aujourd'hui.

Parmi les auteurs d'ouvrages importants, il faut citer les Stéphanois Jean Chapelon et Antoine Thiollière, le Ripagérien Guillaume Roquille, les Grenoblois Jean Millet et Blanc-la-Goutte, les Savoyards Nicolas Martin, Joseph Béard, Amélie Gex, les Bressans Bernardin Uchard et Philippe Leduc.

D'autres œuvres nous sont parvenues sans nom d'auteur : c'est le cas de *La plaisante pronostication faite par un astrologue de Chambéry*, de *La moquerie savoyarde* en dialecte savoyard teinté de lyonnais, de *La chanson de l'escalade de Genève* (écrites autour du règne d'Henry IV) ou encore du *Ballet en langage forézien* (XVII^e siècle).

4. Destinée du francoprovençal

Si l'influence de Lyon a été déterminante au moment de la naissance du francoprovençal, cette grande ville cessa d'exercer son rôle de centre-directeur linguistique dès la fin du Moyen-Age. En effet, Lyon fut attiré très tôt (XII^e siècle) par la langue du Roi et dès la fin du XIV^e siècle le français remplaçait la langue francoprovençale dans la rédaction des actes officiels. Lyon fut même un centre important de diffusion du français.

Comme aucune autre ville ne prit le relais de Lyon (y compris Genève qui, avec Lyon, constitue l'axe autour duquel s'est constitué le francoprovençal), le francoprovençal se trouva dépourvu de centre-directeur capable d'imposer une certaine unité. Il s'ensuivit un foisonnement d'évolutions secondaires locales. Cette fragmentation fut amplifiée par la géographie diversifiée et le manque d'unité historique des régions formant cet ensemble (le domaine est actuellement partagé entre trois pays).

Cette situation explique que l'on ne puisse pas regrouper les parlers francoprovençaux en ensembles dialectaux comme cela a été fait pour l'occitan (en occitan, les géolinguistes distinguent le vivaro-alpin, l'auvergnat, le limousin, le provençal, le languedocien, le gascon). La distinction entre un francoprovençal du nord et un francoprovençal du sud qui fut proposée par Oscar Keller et Hans-Erich Keller a été réfutée et n'a pas été retenue. Les dénominations de francoprovençal de l'ouest, du centre et de l'est parfois utilisées n'ont pas de véritable pertinence sur le plan linguistique. Les appellations de *savoyard*, *bressan*, *dauphinois*, *lyonnais*, *forézien* souvent employées reposent plus sur des fondements géographiques ou historiques que linguistiques. Les isoglosses susceptibles de délimiter des ensembles dialectaux suivent rarement les obstacles géographiques naturels (par exemple le couloir Saône-Rhône ou le Mont-Blanc ne constituent par des barrières linguistiques) et les frontières administratives ou politiques actuelles sont souvent

¹ Comme le montre bien, par exemple, le récent ouvrage de Gaston Tuaille pour la littérature publiée jusqu'à la fin du XVII^e siècle (*La littérature en francoprovençal avant 1700*, Grenoble, Ellug, 2002).

récentes (par exemple la Savoie n'est française que depuis 1860).

Les parlers régionaux de Rhône-Alpes sont-ils des langues ? des patois ? des dialectes ?

Jusqu'à ces dernières décennies, les locuteurs, comme la plupart des Français, ont appelé *patois* leur parler vernaculaire, parler qu'ils utilisaient en famille ou au village et qui leur avait été transmis oralement par leur famille. Mais ce mot a été dévalorisé, en particulier par l'appareil scolaire qui, jusqu'au milieu du XX^e siècle, s'est évertué à faire disparaître les parlers régionaux. Dans Rhône-Alpes, comme dans le reste de la France, les plus anciens se souviennent encore des humiliations, brimades ou punitions, que leur a valu l'utilisation de leur patois à l'école. Certains se rappellent même du *signe* ou de la *patoise* que devaient se transmettre, au cours de la classe, les élèves utilisant le patois et qui valait au dernier possesseur de l'objet ainsi nommé une bonne punition. Ce passé douloureux fait qu'encore aujourd'hui le mot patois conserve une connotation péjorative pour beaucoup, en particulier ceux qui ne savent pas ce qu'est un patois.

1. Un patois est-il une langue ?

Un patois, bien sûr, est une langue, qu'il s'agisse d'un patois francoprovençal, occitan, breton, basque, etc. Dès l'instant où des locuteurs se comprennent en parlant leur patois, ce patois est une langue humaine. Ce qu'ils parlent correspond tout-à-fait aux définitions simples ou plus complexes du mot *langue* telles qu'on les trouve dans des dictionnaires de base comme le Petit Larousse (« Système de signes verbaux propre à une communauté d'individus qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux ») ou dans les ouvrages scientifiques (« Système de signes organisés sur deux chaînes, une chaîne phonétique dont les signes (les phonèmes) n'ont aucune signification par eux-mêmes et une chaîne morpho-lexicale dont les signes utilisent ceux de la première chaîne pour créer des unités de signification, que les locuteurs organisent en discours grâce à une grammaire ») (G. Tuaillon, *La littérature en francoprovençal avant 1700*, Grenoble, Ellug, 2001, p. 13).

Dans l'esprit de beaucoup de Français, le mot *langue* reste associé au pays dont cette langue est le mode d'expression officiel (ex. le français est la langue officielle de la France, l'anglais de la Grande-Bretagne, l'italien de l'Italie, l'espagnol de l'Espagne ...). Lorsque ces langues possèdent une littérature remarquable et qu'elles sont apprises au cours des études, elles bénéficient à la fois d'un statut officiel et d'un prestige reconnu. Les locuteurs ont donc du mal à mettre sur le même pied que ces langues leur parler villageois que beaucoup d'ailleurs ne savent pas écrire (certains vont même jusqu'à penser qu'il ne peut pas s'écrire). Il n'en reste pas moins que, comme n'importe quel autre idiome parlé dans le monde, les parlers régionaux sont bien des langues à part entière.

Patois est le plus fréquemment utilisé par les locuteurs. Il est aussi employé sans connotation péjorative par les linguistes pour désigner la réalisation locale de la langue telle qu'on peut l'observer dans chaque village (ou commune) qui, chez nous, constitue la communauté sociale de base, car toutes les langues orales, on le sait bien, se diversifient dans l'espace. La langue de chaque communauté villageoise est parfaitement structurée et unitaire sur le plan phonétique, lexical et grammatical. Les fautes de prononciation ou de grammaire sont souvent le signe d'une intégration qui n'est pas totale, car les patois peuvent présenter quelques variations de village à village. Cette variation, qui s'observe pour toutes les langues régionales et qui a souvent été mise en avant par leurs détracteurs, n'empêche pas l'intercompréhension, car elle est faible et progressive.

Le mot *patois*, en raison de la connotation péjorative qu'il garde chez certains, est banni du vocabulaire des occitanistes qui n'utilisent qu'*occitan* (on parle l'occitan ou, si l'on veut être plus précis, le parler occitan de tel ou tel village). Le fait d'utiliser *occitan* a l'avantage d'indiquer l'appartenance à une langue qui est reconnue comme telle et qui bénéficie d'une littérature prestigieuse.

Patois est utilisé en francoprovençal par les locuteurs bien sûr, mais aussi par d'autres personnes qui ne font pas preuve d'ostracisme à l'égard de ce mot. Au Val d'Aoste, une importante revue a même pour titre *Noutron dzen patoué* (« Notre joli patois »).

2. Le mot dialecte est-il pertinent ?

Le mot *dialecte* est défini comme « variante régionale d'une langue » (Petit Larousse) ou, de façon plus précise, comme « forme régionale d'une langue considérée comme un système linguistique en soi » (Petit Robert). Même s'il est parfois utilisé par certains à la place du mot *patois* perçu trop péjorativement, *dialecte* n'est synonyme ni de *patois*, ni de *langue*. Un dialecte est un ensemble de parlers qui, à l'intérieur d'une langue géographiquement variable, ont en commun un certain nombre de traits secondaires qui permettent une intercompréhension facile et qui distinguent ces parlers des autres parlers qui ne connaissent pas ces traits.

Le mot *dialecte* est utilisé par les géolinguistiques pour désigner les sous-ensembles qu'ils ont délimités à l'intérieur de l'occitan parlé. Ils ont démontré que le vivaro-alpin parlé dans le sud de Rhône-Alpes (Ardèche et Drôme) et dans les Hautes-Alpes possède des évolutions secondaires que ne connaissent pas l'auvergnat, le limousin, le gascon, le languedocien, le provençal.

Le mot *dialecte* n'est, par contre, pas pertinent pour désigner des aires précises à l'intérieur du domaine francoprovençal car, comme cela a déjà été précisé, à l'intérieur du domaine francoprovençal, on n'observe pas d'évolutions secondaires importantes et concordantes sur des aires géographiquement bien délimitées.

Conclusion

Quelle que soit la terminologie employée pour les désigner, toutes les langues sont le produit d'histoires particulières et représentent l'idiosyncrasie des groupes qui les parlent. Elles sont donc des éléments identitaires importants.

La langue occitane et la langue francoprovençale qui sont parlées en Rhône-Alpes et qui, comme nous l'avons vu, présentent entre elles certaines affinités, ont été façonnées par la soixantaine de générations qui nous ont précédés depuis la latinisation de cette aire. Plus que toutes les autres langues, elles sont capables d'exprimer les couleurs et les saveurs du terroir sur lesquels elles se sont formées. Elles constituent donc un patrimoine régional important. Elles sont aussi un patrimoine de l'humanité, car chaque langue représente une façon particulière de lire le monde et d'exprimer la pensée. Comme le demandent le Conseil de l'Europe pour les langues régionales et minoritaires du vieux continent et l'UNESCO pour les langues en danger du monde entier, nous avons le devoir de faire le maximum pour les préserver et les documenter.